

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE EN NOUVELLE-AQUITAINE

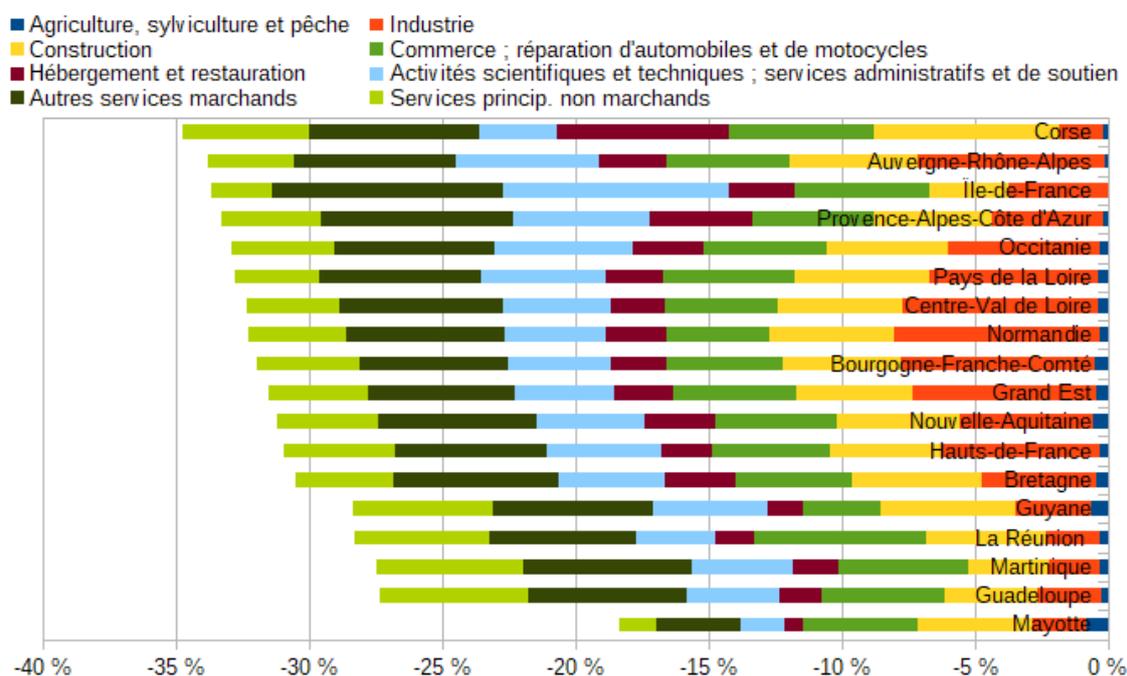
Au 7 mai 2020, l'activité économique française serait globalement en baisse de 33 % par rapport à une situation normale, du fait de la crise sanitaire. Qu'en est-il au niveau des régions et des départements ? L'hypothèse sur laquelle repose l'analyse présentée ici est qu'une branche d'activité est affectée avec la même intensité dans tous les territoires qu'au niveau national (*encadré méthodologique*), les mesures de confinement y étant similaires. Les différences observées entre les régions et les départements reflètent donc essentiellement des différences de composition de leur tissu économique.

Activité en baisse de 31 % en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, l'activité serait en baisse de 31 %, dans une position intermédiaire parmi les régions françaises et apparaissant, avec les Hauts de France et la Bretagne, parmi les moins affectées des régions de métropole.

Contributions sectorielles à l'impact économique par région

Variation d'activité économique régionale par rapport à une situation normale en % et contributions sectorielles en points

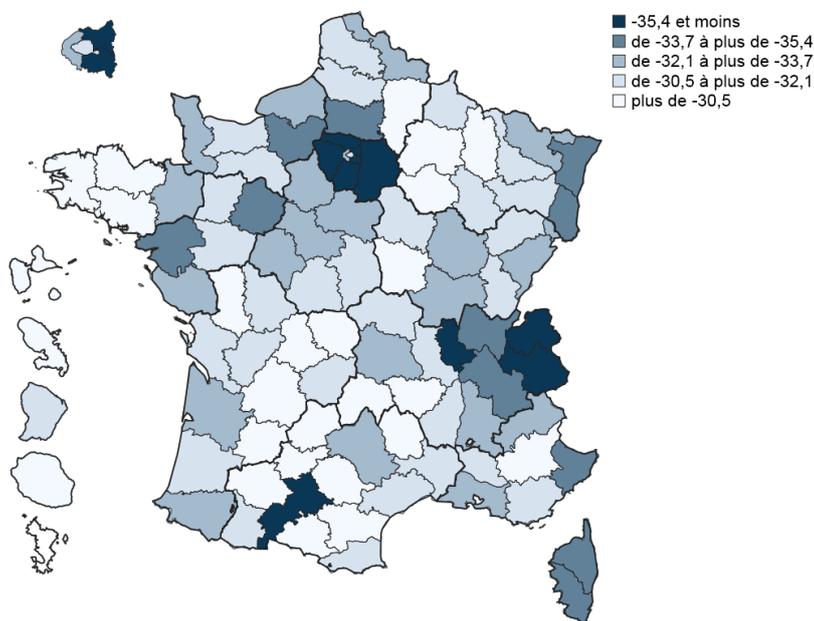


Source : calculs Insee à partir de sources diverses

L'impact un peu plus faible de la crise en Nouvelle-Aquitaine s'explique par le poids moins important des secteurs marchands dans l'économie régionale et, en particulier, les activités scientifiques et techniques-services administratifs et de soutien (gestion administrative, ingénierie, sécurité, entretien) fortement touchées par la crise. À l'opposé, les services non marchands et l'agriculture, très présents dans la région, sont moins impactés et jouent un rôle d'amortisseur pour l'activité régionale.

Au niveau départemental, l'impact économique varie de - 28 % en Creuse, où les services marchands sont moins présents, et dans les Deux-Sèvres, à - 33 % en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques, deux départements où les activités scientifiques et techniques-services administratifs et de soutien sont importantes.

Estimation de la perte d'activité départementale liée aux mesures d'endiguement (en %)



Source : calculs Insee à partir de sources diverses

1 200 000 emplois dans des secteurs très fortement et fortement impactés par la crise

La baisse de l'activité économique a des conséquences sur l'emploi. Pour l'instant, les entreprises ont surtout eu recours au chômage partiel, mais des licenciements sont à craindre.

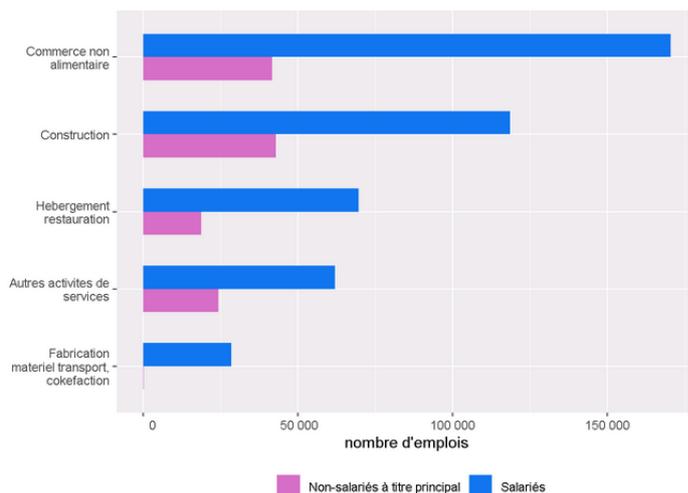
Parmi les 1,9 million de salariés (hors intérimaires) qui travaillent en Nouvelle-Aquitaine en 2015, un peu moins d'un million exercent dans des secteurs fortement ou très fortement impactés par la crise économique observée depuis le début de la période de confinement. C'est également le cas pour deux tiers des non salariés (environ 200 000 personnes concernées). Enfin, comme lors de chaque crise, l'intérim est particulièrement touché : il concerne 50 000 personnes.

Les secteurs très fortement impactés (c'est-à-dire dont l'activité est réduite d'au moins deux tiers) sont en particulier l'hébergement-restauration, le commerce non alimentaire et la construction. En Nouvelle-Aquitaine, les secteurs très fortement impactés représentent près de 450 000 salariés et 130 000 non-salariés à titre principal. Ces emplois salariés sont concentrés dans de petits établissements de moins de 50 salariés (8 emplois sur 10).

Répartition des emplois par secteurs pour les plus impactés

Nombre d'emplois occupés par secteur, dans les secteurs les plus impactés

secteurs très fortement impactés



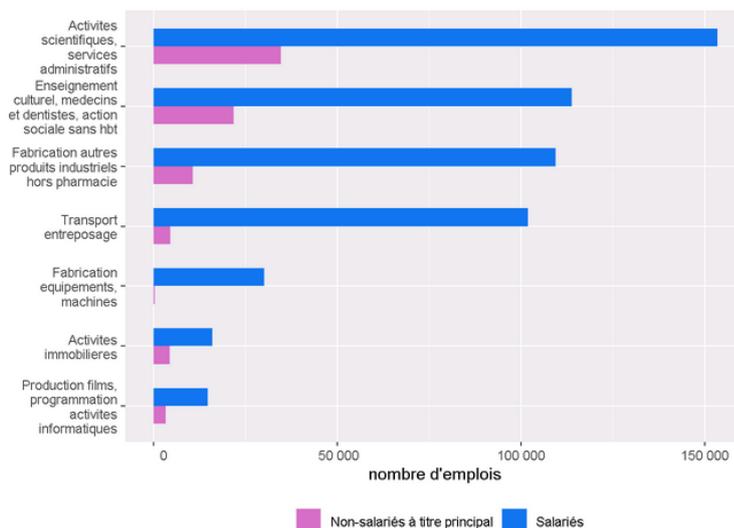
Sources : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31/12, bases non-salariés 2015, non-salariés à titre principal actifs au 31/12

Note de lecture : En Nouvelle-Aquitaine, 170 500 salariés et 41 700 non-salariés à titre principal travaillent dans le secteur du commerce non alimentaire, réparations d'automobile et de motos, secteur très fortement impacté, c'est-à-dire dont l'activité est réduite d'au moins deux tiers.

Les secteurs fortement impactés (activité réduite d'un tiers à deux tiers) sont notamment les activités scientifiques et services administratifs, le transport et l'entreposage, l'enseignement culturel, les médecins et l'action social sans hébergement. En Nouvelle-Aquitaine, ces secteurs fortement impactés regroupent près de 540 000 salariés et 80 000 non-salariés.

Ces emplois salariés sont répartis à parts égales entre établissements de moins de 50 salariés et de plus de 50.

secteurs fortement impactés



Sources : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31/12, bases non-salariés 2015, non-salariés à titre principal actifs au 31/12

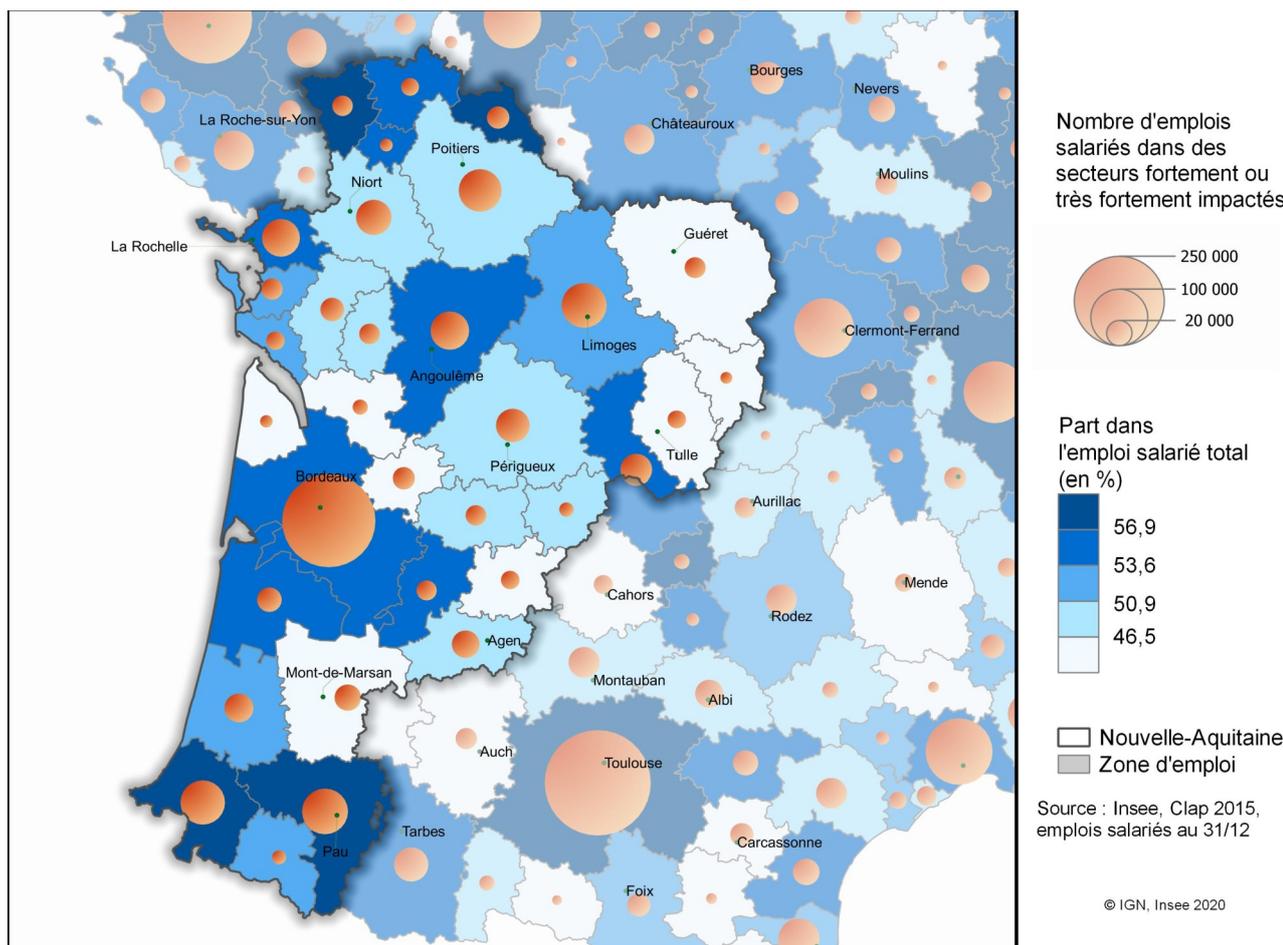
L'exposition à la crise varie d'un territoire à l'autre en fonction des spécificités de l'économie locale. Ainsi dans les zones d'emploi littorales, l'emploi salarié (l'emploi non salarié n'est pas intégré) relève davantage de secteurs fortement et très fortement exposés ; en effet, les activités liées au tourisme sont sur-représentées, tels l'hébergement-restauration, ainsi que le commerce non alimentaire très présent pour répondre aux besoins des habitants mais aussi des touristes.

L'orientation plus industrielle des zones d'emploi de Châtelleraut, Parthenay et Bressuire les expose aussi à la crise. Enfin, à Bordeaux et Pau, les activités scientifiques et techniques-services administratifs et de soutien, très présentes, subissent la crise.

En dépit de son orientation touristique, la zone d'emploi de Pauillac est moins exposée en raison de sa forte spécialisation dans l'agriculture, secteur pour l'instant relativement préservé. Les zones d'emploi de

Guéret, Tulle et Mont-de-Marsan sont également moins impactées en raison de la présence de services non marchands.

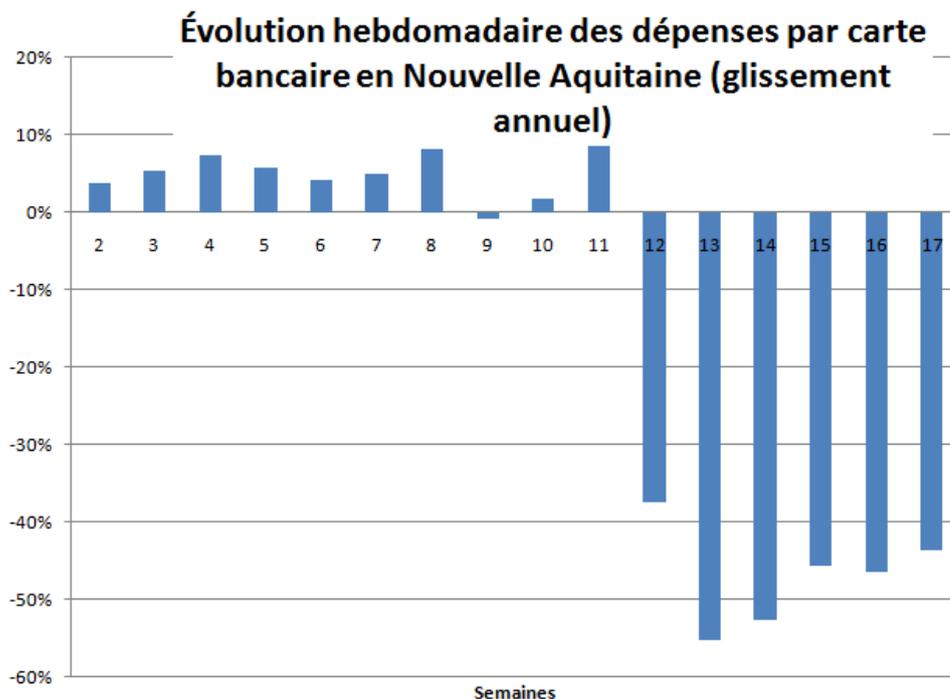
Emplois salariés par zone d'emploi dans les secteurs fortement et très fortement impactés par la crise



Chute des dépenses par carte bancaire

Bien qu'imparfaite, l'analyse de l'évolution des achats par carte bancaire fournit un éclairage sur l'impact de la crise sur la consommation. Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.).

Comme dans toutes les régions de France métropolitaine, l'analyse des dépenses réalisées par carte bancaire en Nouvelle-Aquitaine montre une forte baisse des transactions à partir du lundi 16 mars (par rapport à l'année précédente). La semaine précédente (semaine 11), on observait une légère augmentation qui pourrait provenir d'une hausse de la consommation en anticipation des mesures de confinement.

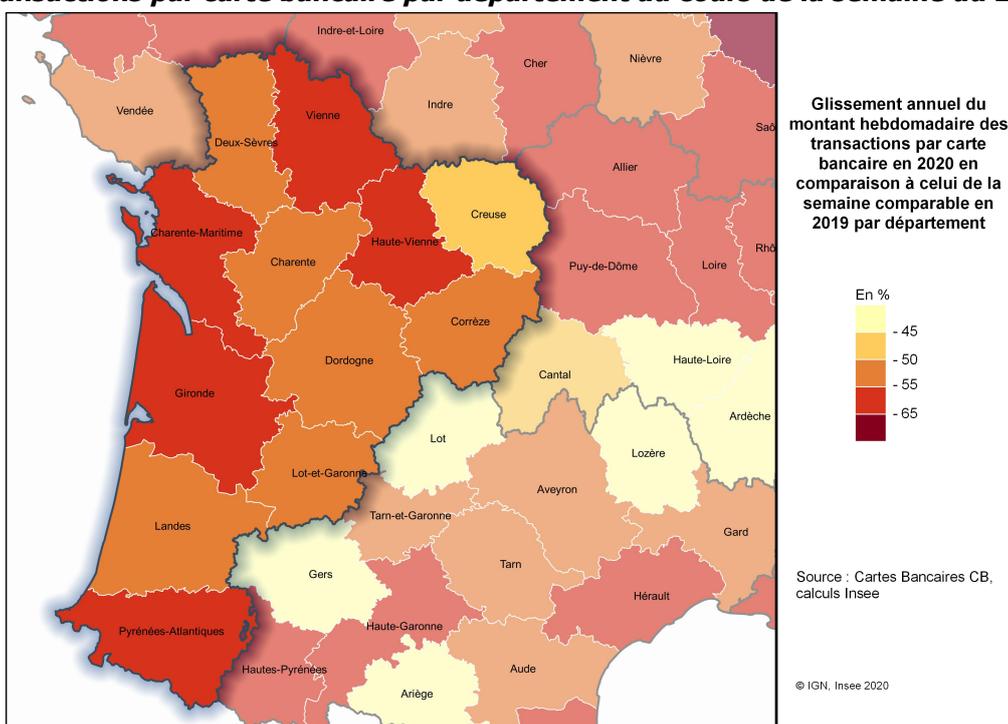


Sources : Cartes Bancaires CB. Calculs Insee.

Note de lecture : Durant la semaine 12, les dépenses par carte bancaire en Nouvelle-Aquitaine ont été inférieures de 37 % à celles observées durant la semaine 12 de 2019.

L'analyse au niveau des départements montre une baisse plus importante des dépenses dans les départements les plus peuplés. Deux effets se combinent : un effet offre, lié à la fermeture d'un grand nombre de commerces et au fait que les commerces non alimentaires (équipement de la personne et de la maison) sont plus nombreux dans les départements les plus peuplés. Ensuite, un effet demande lié aux migrations des populations présentes (mais non résidentes) sur les territoires¹ ; ces mouvements ont généré des achats supplémentaires dans les départements moins peuplés et un mouvement inverse dans les grandes villes.

Montants de transactions par carte bancaire par département au cours de la semaine du 23 au 29 mars



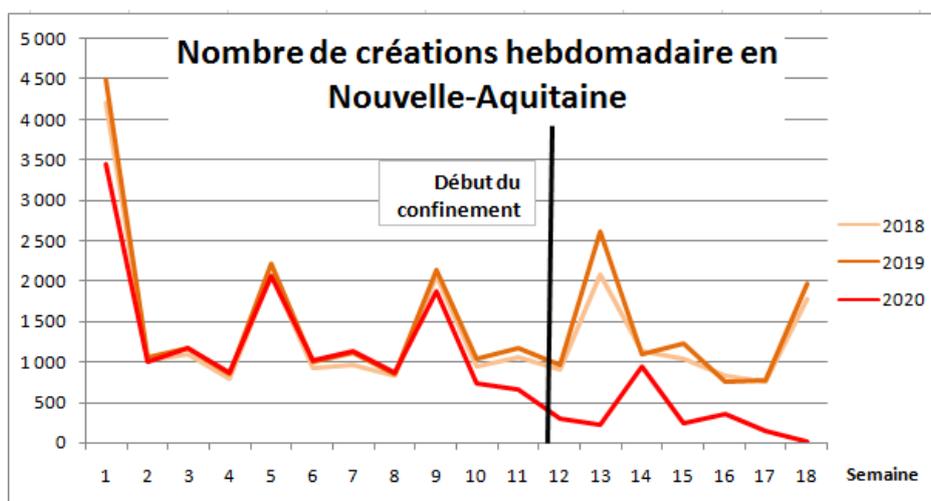
1cf. Population présente sur le territoire avant et après le début du confinement – Premiers résultats - <https://www.insee.fr/fr/information/4477356>

Des créations d'entreprises en baisse de 39 %

En mars 2020, 1 750 créations d'entreprises, toutes catégories confondues, ont été enregistrées en Nouvelle-Aquitaine, soit une baisse de 35 % par rapport à février et de 39 % par rapport à mars 2019, similaires aux évolutions observées en France. La chute des créations est particulièrement importante en Gironde (- 48 %). Dans les autres départements, la baisse s'échelonne entre - 30 % et - 40 %. Les données d'avril sont encore provisoires, mais la baisse est encore plus forte (aux alentours de - 70 % par rapport à avril 2019), en raison du confinement durant tout le mois.

Les créations se contractent dans tous les secteurs, en particulier dans le tertiaire : activités immobilières (- 51 % par rapport à mars 2019), commerce (- 40 %). En avril, la baisse dépasse les 60 % dans la quasi-totalité des secteurs.

Le nombre de créations a commencé à diminuer significativement dès la semaine du 9 au 13 mars (semaine 11), c'est-à-dire juste avant le confinement. Il s'est effondré la semaine du 23 au 27 mars.



Source : Insee, Sirene.

Note : données provisoires pour les dernières semaines.

Encadré méthodologique

Évolution de l'activité :

La méthode consiste à appliquer les pertes sectorielles estimées au niveau national à la structure de chaque territoire, cette structure étant celle de la valeur ajoutée des économies régionales et départementales. Ces travaux ont été réalisés sur une nomenclature de l'activité en 17 secteurs (NAF17). Selon cette méthode, le fait qu'un territoire est fortement doté en une activité ayant subi un choc très brutal contribue mécaniquement à générer un impact élevé sur son économie. La somme des contributions de tous les secteurs permet d'estimer l'impact global sur l'économie régionale ou départementale.

Les résultats présentés ici doivent être pris avec une certaine prudence. En effet, la méthode peut être questionnée sur plusieurs points. Le premier est qu'elle soit appliquée à un niveau trop agrégé, ce qui masquerait les spécificités sectorielles et territoriales. Ainsi par exemple, opérer au niveau de l'ensemble de la construction néglige de distinguer les dynamiques propres au bâtiment et aux travaux publics. Le second point porte sur les différences de comportement des entreprises qui ne sont pas intégrées ici ; telle ou telle entreprise a pu reprendre partiellement son activité grâce à des protocoles sanitaires garantissant la sécurité de ses employés, quand d'autres l'auront reprise plus tardivement en raison de garanties sanitaires plus difficiles à mettre en œuvre. Un troisième point porte sur la non prise en compte des variations de la demande des résidents qui s'adresse à l'économie présente dans les territoires.

Emplois impactés par la crise

Les secteurs économiques ont été classés selon l'intensité de la baisse d'activité qu'ils connaissent au niveau national selon la note de conjoncture de l'Insee du 23 avril. Cette classification s'est appuyée sur les éléments fournis par l'analyse de la baisse d'activité au niveau national avec l'approche du PIB et la connaissance des fermetures réglementaires. L'étude a été réalisée sur les établissements et non les entreprises. On considère donc ici le secteur de chaque établissement et non celui de l'entreprise.

Les emplois salariés sont issus de Clap 2015, effectifs au 31 décembre. Les emplois non salariés sont issus de la base non-salariés 2015. On conserve les non-salariés à titre principal en activité au 31 décembre. Les effectifs d'emplois intérimaires sont issus des estimations d'emploi localisées au 4^{ème} trimestre 2015.

Contact presse : VioletteFilipowski – 06 73 64 22 91 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr